



RÉVEILLER L'ÉPARGNE BELGE : ET SI 2026 OUVRAIT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ?

Début décembre 2025, la Banque Nationale partageait un indicateur frappant : les comptes d'épargne belges ont atteint **301,87 milliards d'euros**, un nouveau record. Ce chiffre exprime à lui seul la prudence de millions de Belges face à un environnement économique incertain. L'épargne reste le réflexe premier d'un pays qui a intégré la notion de sécurité financière comme une valeur cardinale.

Pourtant, ce volume d'épargne croissant s'inscrit dans un contexte où **le rendement net des livrets reste négatif après correction de l'inflation**. Autrement dit, l'épargnant belge protège nominalement son capital, mais il en perd progressivement la valeur réelle.

Cette situation prolonge un paradoxe désormais structurel : un pays riche en épargne, mais un tissu économique qui recherche activement des sources de financement pour se développer, se moderniser ou simplement maintenir son activité dans un environnement plus contraignant.

Il faut également rappeler que cette épargne, aussi impressionnante soit-elle, est constituée **pour une large part de petits épargnants** : des ménages qui n'accèdent ni au marché boursier – par crainte de la volatilité ou par manque de connaissance –, ni aux solutions de financement privé traditionnellement réservées aux investisseurs avertis.

Comme le résume l'économiste Bruno Colmant, *« déposer son argent en banque, c'est le fondre avec celui de personnes qu'on ne connaît pas, le faire gérer par des personnes qu'on ne connaît pas pour accorder des crédits à des personnes qu'on ne connaît pas, ce qui constitue beaucoup d'inconnues. »*

Cette tension entre **argent disponible et projets insuffisamment financés** pose une question fondamentale en ce début d'année 2026 : comment réconcilier la prudence légitime des épargnants avec les besoins réels de l'économie belge ? La réponse ne se trouve pas dans une opposition entre épargne et investissement, mais dans une meilleure répartition entre ces deux outils.

Parmi les alternatives, le **financement participatif**, ou crowdlending, occupe une place croissante. Il permet d'orienter une partie du capital vers des

projets réels portés par des acteurs identifiables, dans un cadre réglementé et transparent.

Ce modèle repose sur des analyses approfondies, une structuration rigoureuse des opérations et une compréhension claire du risque. Il convient toutefois de rappeler que, comme tout investissement, le crowdlending comporte un risque de perte, totale ou partielle, du capital investi, une réalité qui nécessite diversification et discernement.

C'est dans ce contexte qu'une donnée simple prend tout son sens. **Si 1 % seulement** des 302 milliards d'euros actuellement placés sur les comptes d'épargne était réorienté vers des projets productifs via des plateformes agréées, ce seraient **3 milliards d'euros** injectés dans l'économie réelle. De quoi soutenir des centaines de projets, renforcer des promoteurs, accélérer la transition énergétique des bâtiments ou financer des PME en quête d'alternatives aux circuits bancaires traditionnels. Une dynamique utile, tant pour l'épargnant que pour le pays.

La question n'est donc plus seulement : *combien ai-je épargné ?*, mais *quelle part de mon capital contribue réellement à construire l'avenir ?*

Sans être celle d'un basculement massif, 2026 peut marquer un changement de posture : utiliser une partie de son capital de façon plus active et pertinente. L'épargne n'est pas une fin en soi ; bien orientée, elle peut devenir un moteur. Le défi est désormais de réveiller cet argent qui dort pour qu'il participe pleinement au développement économique du pays.

JOËL DUYSAN
CEO de BeeBonds

